



Les libéraux de Mark Carney annoncent un plan pour diversifier le commerce canadien en améliorant son infrastructure commerciale

Le président des États-Unis tente de restructurer fondamentalement l'économie américaine en imposant des tarifs malfaisants et injustes à ses alliés, dont le Canada. Un gouvernement libéral dirigé par Mark Carney s'assurera que la réponse du Canada soit de se battre pour nos travailleurs, de protéger nos industries et de bâtir une nouvelle économie canadienne.

Les libéraux de Mark Carney ont un plan pour bâtir et améliorer l'infrastructure commerciale du Canada, nous aidant ainsi à détourner nos échanges commerciaux des États-Unis et à les diversifier tout en créant de nouveaux emplois pour les Canadiens et Canadiennes et en bâtissant une seule économie canadienne forte.

S'appuyant sur les récentes annonces en matière d'infrastructures, un gouvernement libéral dirigé par Mark Carney va :

- Injecter 5 milliards de dollars dans un nouveau Fonds pour la diversification de corridors commerciaux;
- autoriser les ports canadiens à coopérer, plutôt que de se faire concurrence; et,
- renforcer la sécurité de nos ports.

Injecter 5 milliards de dollars dans un nouveau Fonds pour la diversification de corridors commerciaux

Ces fonds seront investis dans les infrastructures commerciales, c'est-à-dire tout ce qui permet aux marchandises (brutes, en transit ou finies) d'atteindre le marché.

Cela inclut les ports, les chemins de fer de marchandises, les terminaux intérieurs, les aéroports et les autoroutes. Ces investissements contribueront à bâtir une seule économie canadienne et à diversifier nos échanges commerciaux.

Cette injection de 5 milliards de dollars pourrait permettre de mobiliser 10 milliards de dollars supplémentaires d'investissements du secteur privé.

Autoriser les ports canadiens à coopérer au lieu de se faire concurrence

Tous les ports du Canada ont le même mandat : développer le commerce et l'économie. Ils travaillent donc tous dans le même but. Cependant, en raison des limites actuelles de coopération imposées par la Loi maritime du Canada et la Loi sur la concurrence, les ports doivent se faire concurrence, même dans des domaines dans lesquels ils ne sont pas spécialisés. Cela les empêche de maximiser leur efficacité en exploitant leurs avantages comparatifs.

En permettant aux ports de coopérer au lieu de se faire concurrence, nous leur permettrons de se concentrer collectivement sur leur mission : **développer le commerce et l'économie.**



Renforcer la sécurité de nos ports

Les mesures visant à renforcer la sécurité de nos ports comprendront :

- un meilleur contrôle des conteneurs et des cargaisons;
- de nouveaux scanners, des solutions d'infrastructure numérique et l'intelligence artificielle; et
- des renforts supplémentaires sur le terrain.

Ces mesures contribueront à arrêter la circulation de drogues comme le fentanyl et ses précurseurs, les armes illégales et les véhicules volés.